

Sujet : Re: [INTERNET] Association française du Syndrome de Guillain-Barré

De : Associations - DDETS 34/PEVCT/POL-VILLE/GREF-ASSO emis par [REDACTED] - DDETS 34/PEVCT/POL-VILLE/GREF-ASSO <ddets-associations@herault.gouv.fr>

Date : 17/01/2023, 19:38

Pour : contact <contact@syndrome-guillain-barre.fr>

Bonjour,

Il n'est pas utile de nous remettre une enveloppe timbrée pour la réponse,

Il faut juste un peu de patience, les dossiers sont très nombreux et le délai de traitement est de 30 jours ouvrables pour les modifications.

Votre courrier du 3 janvier 2023 ne pourra être traité immédiatement.

Bien entendu, si un document utile à l'instruction venait à manquer, vous en serez avisé.

Bien cordialement

SECRETARIAT DU GREFFE DES ASSOCIATIONS DE L'HÉRAULT

Permanence téléphonique tous les jours sauf le mercredi

Uniquement de 14 h à 15 h

04 67 22 87 38

Pour vos courriers :

Adresse postale ↓

615 Bd d'Antigone CS 19002 34064 MONTPELLIER



Direction Départementale de l'Emploi du
Travail et des Solidarités
Pôle Emploi, Ville et Cohésion Territoriale

www.herault.gouv.fr   @Prefet34 

Le 17/01/2023 à 14:07, > contact (par Internet) a écrit :

N° RNA W061008862 (JO 4/02/2017)

SIRET 827 817 917

Courrier LR-AR 1A 187 897 2696 1, AR du 3 janvier 2023

Bonjour,

Je me réfère à mon contact téléphonique du 29 décembre 2022, à mon envoi de dossier LR-AR cité en référence (PJ). Je m'inquiète de ne pas avoir reçu à ce jour, la moindre nouvelle concernant ce dossier.

Je me suis rendu compte que j'avais omis de joindre une enveloppe timbrée à mon adresse, est-ce point qui expliquerait l'absence de réponse de votre administration ? Je suis prêt à me rendre dans vos locaux pour y déposer ce complément de dossier.

Espérant être rassuré sur l'état d'avancement et sur les raisons du délai de réponse, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.